

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

De droit de refus de la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Avril 1873.

Chronique générale.

On lit dans *Paris-Journal* :

La commission de permanence se réunit aujourd'hui, conformément à la décision qu'elle a prise le 9 courant.

Nous savons que plusieurs députés ont l'intention d'interpeller le ministre de l'intérieur, sinon sur l'illégalité, du moins sur l'étrangeté du décret convoquant les électeurs de la Haute-Vienne et du Rhône pour pourvoir au remplacement de MM. Saint-Marc Girardin et Jules Morel.

Ordinairement, lorsqu'une vacance se produit, soit par suite de décès, soit par suite d'une démission, le président de l'Assemblée en est le premier informé, et il en donne avis au ministre de l'intérieur après avoir donné lecture à la tribune de la lettre de décès ou de démission.

Nous croyons que, dans le cas actuel, M. Buffet n'a transmis aucun avis au ministre.

Nous ne nions pas que celui-ci n'ait été informé, soit directement, soit par l'Agence Havas, de la mort de MM. Saint-Marc Girardin et Jules Morel, mais avait-il le droit de convoquer les électeurs avant d'avoir été officiellement averti ?

C'est la question que la commission de permanence aura à juger demain.

A-t-il fallu que le gouvernement fût pressé de se jeter à plat ventre devant les radicaux, pour qu'il se soit mis au-dessus de toutes les convenances et de toutes les traditions en convoquant les électeurs de la Haute-Vienne avant même que leur représentant fût enterré !

Ce qui nous console, c'est de voir que l'abnégation de M. Thiers ne lui a pas profité auprès des radicaux. Puisse-t-elle ne

pas trop lui nuire auprès des conservateurs le 27 avril !

* *

Jamais il y a eu tant de monde qu'avant-hier à l'Elysée pendant toute la journée.

Dès le matin, les voitures encombraient la cour du palais et amenaient nombre de personnes venant entretenir M. Thiers des prochaines élections.

A dix heures, le président a reçu les délégués du comité républicain, qui apportaient une copie du manifeste des députés de la gauche.

Ce n'est qu'après l'approbation de M. Thiers que communication en a été faite aux journaux.

Le conseil des ministres a été de très-courte durée, par suite de l'affluence des visiteurs.

L'incident le plus intéressant de la journée consiste dans la réception d'un magnifique bouquet venant de Nice et envoyé à M. Thiers à l'occasion de l'anniversaire de sa soixante-seizième année.

Ce bouquet a été offert à M. le président par le Cercle libéral de Marseille ; il était accompagné d'une adresse dans laquelle les Marseillais félicitent M. Thiers et se considèrent comme très-heureux de le compter au nombre de leurs compatriotes.

Cette adresse est signée de M. Estrangin, président de la Société pour la défense des intérêts commerciaux ; de M. Clapier, député et ami de M. Thiers ; de M. Freycinet, député, etc., etc.

Dans le courant de l'après-midi, M. Thiers a fait sa promenade ordinaire autour du lac, en compagnie de M. Mignet et de son officier d'ordonnance, le capitaine d'état-major Fayet.

* *

On a annoncé et démenti tour à tour la démission de M. Canttonnet. Il est bien positif que cette démission est irrévocable.

M. Canttonnet a quitté Lyon après avoir remis le service au secrétaire-général de la préfecture, M. Brunel. Ce dernier, ami et protégé de M. Pascal, a informé, par dépê-

che, le sous-secrétaire d'Etat du départ de M. Canttonnet. M. Pascal est allé immédiatement en donner avis à M. Thiers. M. Canttonnet est arrivé à Paris dans la nuit, et, dès le matin, il envoyait sa démission écrite au ministre de l'intérieur. En l'absence de M. de Goulard, c'est M. Pascal qui l'a reçue et qui en a envoyé copie à M. Thiers. M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est rendu aussitôt auprès de M. Canttonnet pour le prier de passer à l'Elysée où M. Thiers désirait l'entretenir.

M. Canttonnet a dit à M. Barthélemy Saint-Hilaire et à deux autres personnes qui l'ont rencontré que sa résolution était irrévocable et qu'il ne retournerait pas à Lyon. Il va partir pour Nevers, où il compte se faire inscrire au tableau de l'ordre des avocats de cette ville.

Une dépêche de Lyon porte que le départ subit de M. Canttonnet, aussitôt qu'il a été connu, a produit parmi les conservateurs une émotion très-vive. La nomination de M. Canttonnet avait été accueillie avec défiance ; mais bientôt son énergie à faire respecter la légalité lui avait concilié la faveur des honnêtes gens.

On parle déjà, pour remplacer M. Canttonnet, de M. Limbourg, préfet des Bouches-du-Rhône. M. Limbourg serait remplacé à Marseille par M. Camecasse, préfet du Cher.

Il est question pour sa succession de M. Duval, préfet de la Gironde.

On annonce que le général Bourbaki doit venir à Paris pour prêter son appui à M. Duval.

* *

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Emprunt 1869. — 16^e Tirage.

Mardi dernier, il a été procédé publiquement, à l'Hôtel-de-Ville (salle Saint-Jean), au 16^e tirage de l'emprunt contracté en 1869 par la ville de Paris.

Il a été extrait, dans l'ordre suivant, de la roue, 15 numéros qui ont droit aux lots ci-après :

318,048 — 200,000 fr.	405,627 — 1,000 fr.
310,490 — 10,000	466,391 — 1,000
347,762 — 10,000	666,168 — 1,000
498,997 — 10,000	230,636 — 1,000
32,736 — 10,000	640,625 — 1,000
151,274 — 1,000	34,868 — 1,000
215,538 — 1,000	728,948 — 1,000
348,788 — 1,000	

* *

L'instruction de l'affaire de la rue Sedaine (société secrète) est actuellement terminée. Plusieurs des inculpés, parmi lesquels figurent les deux Espagnols, ont été mis provisoirement en liberté, jusqu'au jour, peu éloigné maintenant, où l'affaire sera appelée devant le tribunal.

* *

On achève en ce moment d'imprimer le volumineux rapport de la commission parlementaire d'enquête sur l'état des arsenaux avant la guerre de 1870-1871. Ce document est plein de faits accablants pour l'empire ; il montre à quel degré de pénurie nos approvisionnements se trouvaient, tant en matériel qu'en munitions et subsistances, à la veille de la guerre.

Le gouvernement tient à la prochaine distribution de ce rapport. Il compte y puiser des arguments en faveur de ses demandes de crédit pour la reconstitution de notre matériel de guerre.

* *

LE COURAGE DE CES MESSIEURS.

C'était sous le gouvernement de l'orgie nationale.

L'ennemi, quittant Metz, s'avançait à marches forcées sur N...

Animés d'un zèle fort louable, le général X., un radical pur sang, et un préfet gambettiste résolurent de s'opposer au passage du prince Charles.

Les gardes nationaux furent expédiés sur S..., où se trouvait une position admirable.

Le lendemain, l'ennemi se présente. Mais tandis que le canon se faisait entendre, le général radical et son digne acolyte

13

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

VII.

CLAIRE.

(Suite.)

Cette dame, que j'ai eu l'occasion de voir quelquefois à Paris, est une belle personne, un peu rêveuse, douée de ce regard vague qui dénote une nature sujette aux impressions du sentiment. Lord Blakstone, âgé de plus de soixante ans, est un intime ami de M. de Langenais ; leur liaison date de l'émigration.

L'âge établissait entre les deux époux une distance que la grande fortune du lord avait rapprochée.

M^{lle} de Souley, c'est le nom de la jeune

femme, s'est laissé séduire, comme Danaë, par une pluie d'or.

Jusqu'à la consommation des temps, cette fable, vieille comme lui, sera l'histoire du monde.

Dans la société, lady Blakstone semblait heureuse avec son vieux mari. Claire, qui venait de passer quinze jours près d'eux, le disait ainsi ; mais la naïve enfant le pouvait croire, ne sachant pas ce qu'est un mari.

— La grâce d'en haut est nécessaire plus que toute autre à de pareils mariages, fit observer le curé de Notre-Dame ; la jeunesse doit épouser la jeunesse.

Lord Blakstone et sa femme habitent une élégante maison de campagne près de Fontainebleau.

— Y avait-il beaucoup de monde au château ? demanda Berthe à sa cousine.

— Non, répondit Claire, mais un jeune homme qui demeure dans une maison voisine y venait tous les jours. Lord Blakstone chasse et monte à cheval avec lui. C'est un excellent musicien, ce que Florentine apprécie beaucoup.

— Et toi aussi, ajouta Berthe.

Une idée, rapide comme l'éclair, me traversa l'esprit ; je me rappelai que Saint-Lambert était allé passer la belle saison aux environs de Fontainebleau.

— J'ai, dis-je par manière de réflexion, un ami qui demeure dans le même pays, M. de Saint-Lambert.

— Ah ! s'écria Claire, M. de Saint-Lambert, un jeune homme blond avec de petites moustaches retroussées, mais c'est lui-même !

Je sentis mon cœur se serrer à la pensée que Saint-Lambert avait pu vivre pendant quinze jours auprès de Claire de Langenais. Un démon était entré dans le rayonnement de cet ange.

— Votre ami, continua Claire avec une chaleur qui m'étonna, a mérité l'admiration et la reconnaissance de tout le pays par un acte d'héroïsme qui a failli lui coûter la vie. Un mois avant mon arrivée, le feu prit dans une des fermes de lord Blakstone ; la dernière fut surprise par les flammes au premier étage de la maison ; on était loin de

tout secours ; pas d'eau pour combattre l'incendie, pas d'échelle pour sauver cette pauvre femme ; son mari avait essayé de sauter par la fenêtre et s'était cassé la jambe ; la malheureuse poussait des cris à fendre l'âme et serrait contre elle ses deux petits enfants ; personne n'osait braver une mort presque certaine. Le feu gagnait rapidement ; encore une minute, et c'était fini ! M. de Saint-Lambert arrive, grimpe jusqu'à la toiture par un angle de la maison, pénètre par une ouverture, descend la femme et les enfants avec un drap de lit, puis s'élance lui-même et tombe sans se faire aucun mal ; un instant après, la maison s'abîmait dans le brasier. Depuis lors, M. de Saint-Lambert est en vénération dans tout le pays, et lord Blakstone, qui s'y connaît, dit de lui que c'est un modèle de courage et d'honneur.

Ce récit m'impressionna péniblement. Je savais de quelles séductions Saint-Lambert était capable, et combien les femmes se laissent aller à la sympathie que fait toujours naître une généreuse action. Je fouillai de

déjeunèrent à quatre lieues du champ de bataille, chez un martyr de 1848.

Les troupes, dépourvues de chefs, se retirèrent en bon ordre !

Deux heures après, elles débouchaient dans le village où ces messieurs juraient, la flûte à la main, de mourir pour la patrie.

Apprenant que les gardes nationaux battaient en retraite, le général sort furieux de la salle à manger, la bouche pleine, la barbe encore dégoutante de champagne, et la serviette à la main :

— Misérables, s'écrie-t-il, si j'avais été là, vous ne vous seriez pas enfuis.

Que n'y étiez-vous, mon ami !

Historique.

(Indépendance du Pas-de-Calais.)

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

Une nouvelle réunion s'est formée à Paris, ayant pour but le choix d'un candidat sur lequel puisse se porter toutes les voix du parti conservateur en opposition aux candidatures républicaines de MM. de Rémusat et Barodet.

Huit journaux ont jusqu'ici adhéré à cette réunion.

Ce sont : l'Union, la Gazette de France, le Gaulois, le Pays, l'Ordre, la Patrie, le Paris-Journal, la France nouvelle.

La signification réelle de la candidature Barodet n'est pas comprise seulement des rares esprits clairvoyants qui restent en France, elle fournit à certains publicistes étrangers un élément d'appréciation fort juste touchant la situation réelle de notre pays. Le Morning-Post s'exprime ainsi sur les tendances qu'accuse l'agitation démocratique que cette candidature alimente :

« Les événements marchent vite en France ; le jour approche où la politique de compromis et de bascule doit cesser, et où ce mot si vide de sens, la République conservatrice, va se voir répudiée par tous les partis, qui ont assez de cette longue trêve et de ces pactes éphémères. »

Combien de Français pensent de même et n'osent point se l'avouer !

Ces préoccupations ne sont pas, du reste, aussi étrangères qu'on le pourrait croire aux hommes du gouvernement. C'est la Patrie qui nous rapporte cette révélation assez inattendue :

« Lundi dernier, M. le préfet de police et M. le gouverneur de Paris se sont rencontrés chez M. Thiers, et nous sommes autorisés à croire que cette rencontre n'a pas été fortuite, d'autant plus qu'elle coïncidait avec une entrevue de M. Thiers avec un haut fonctionnaire relevant de la préfecture de police.

» Nous croyons savoir que M. le gouverneur n'a eu à signaler aucun fait agressif contre l'armée. On a même remarqué que dans les réunions publiques, où tout a été attaqué plus ou moins directement, l'armée a été respectée. Il n'en a pas été question, et

cette abstention paraît être le résultat d'un mot d'ordre.

» Quant au préfet de police, les rapports qui lui sont parvenus seraient unanimes à constater une agitation fiévreuse, une irritation toujours croissante sur certains points excentriques de la ville.

» Les communications sont incessantes entre les chefs organisateurs des réunions électorales et des individus retour des pontons.

» Il est de plus en plus avéré que le comité d'études repose sur les mêmes bases, fonctionne au moyen des mêmes rouages et par les mêmes hommes que le fameux comité central, de sanglante mémoire. Sans croire à une levée de boucliers, M. le président ne se dissimule pas qu'il y a péril, et on nous assure qu'après avoir entendu le haut fonctionnaire auquel nous faisons allusion plus haut, M. Thiers aurait dit, en hochant la tête : « Voilà qui n'est pas encourageant pour la levée de l'état de siège. »

Il faut sans doute beaucoup rabattre des « dangers » que semblent accuser les renseignements publiés par la Patrie ; mais nous ne serions point surpris que M. Thiers lût attentivement les comptes-rendus des réunions électorales.

LES OBSÈQUES DE M. DORIAN.

Les obsèques de M. Dorian ont eu lieu mercredi soir, à quatre heures.

Suivant le rite protestant, la cérémonie funèbre a été célébrée à la maison mortuaire, par M. le pasteur Paschoud.

Puis, le cortège s'est mis en marche vers le Père-Lachaise ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Arago, Gambetta, Jules Simon, et des contre-maîtres de l'usine de M. Dorian.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Coquerel et Gambetta. On a remarqué parmi les assistants : MM. Ranc, Noël Parfait, Arnauld de l'Ariège, A. Gent, Challemel-Lacour, Jourdan de Montbelliard, de Germain Ferouillat, le colonel Caron, E. Spuller, Paul Bethmont, Baze, le commandant Sautier, Greppo, Eug. Pelletan, Henri Villain, Th. Peyrat, Follani, Casimir Sée, sous-préfet de Saint-Denis, Journault, Louis Blanc, Vautrain, J. Rolland, E. Gonzalès, Théophile L. Dumas, Duchâtel, de Janzé, Léonce de Guiraud, L. Ulbach, André Rouselle, Charles Parent, Oger, E. Guérin, Bechin, colonel d'état-major, Ch. Habenecht, Alfr. Assolant, Fesier, Lefebvre, Denis de Lagarde, Jourdan, Birles, Kestner, Paul Morin, Marc Dufraisse, A. Neftzer, Ch. Lachaud et toute la rédaction des journaux : le Siècle, la République française, le Rappel, etc.

Rappelons une anecdote au sujet de M. Dorian.

Pendant le siège, au 31 octobre, au moment où l'Hôtel-de-Ville fut assailli par Flourens et Blanqui, les hommes du gouvernement de la Défense nationale chargèrent M. Dorian, qui jouissait alors d'une cer-

taine popularité, de parlementer avec les émeutiers.

M. Dorian se rendit à ce désir, mais à peine fut-il en présence des vengeurs de Flourens, que des cris : « Vive Dorian ! vive Dorian ! » retentirent de toute part. On l'entraîna dans une salle voisine, et là, sans lui donner le temps de s'expliquer, Lefrançais, Vallès et quelques autres, lui déclarèrent qu'il était président d'un nouveau gouvernement. On juge de la stupéfaction du malheureux M. Dorian, qui se récria et protesta en vain.

— Vous êtes le seul homme qui ait déployé de l'activité, lui dit Blanqui ; nous avons besoin de vous, acceptez la présidence ou, à notre grand regret, nous nous verrons forcés de vous faire fusiller.

Et voilà pourquoi le bruit courait, dans la matinée du 4^e novembre, que le gouvernement de la Défense nationale était renversé et qu'un autre lui succédait, présidé par M. Dorian.

M. Dorian, qui était un honnête homme, quand il rappelait ce funeste souvenir, ne pouvait s'empêcher de regretter amèrement d'avoir pris une part même indirecte au 4 septembre, précurseur du 31 octobre et du 18 mars.

Nouvelles extérieures.

PRUSSE.

Nous trouvons dans la Gazette populaire de Westphalie d'intéressants détails sur les sentiments qu'excitent à la cour de Prusse les projets de lois ecclésiastiques du grand chancelier :

M. de Bismarck a tout d'abord redouté la reine, qui a pris avec une grande fermeté la défense de notre église. Il est vrai qu'elle n'a pas agi par elle-même, mais elle a inspiré à d'autres le courage et l'esprit de résistance, et Bismarck a été fort étonné de trouver en bien des circonstances des regards plus froids que de coutume. Et cette mauvaise humeur a grandi d'une manière bien plus inquiétante que ne le laissait entrevoir la lettre de la reine à l'évêque, et dans laquelle elle exprimait cette plainte : « Je ne suis qu'une vieille femme sans influence et je n'ai que des larmes pour les malheurs que je vois venir. »

On commençait à faire jour sur les vœux et projets du grand chancelier, et lorsque des protestations, des pétitions, des pronunciamientos vinrent en grand nombre du camp protestant, la situation était devenue si inquiétante que Bismarck pensait qu'en telle occurrence il devait donner une prompt issue à l'affaire. Le roi n'est nullement incliné à prendre un parti quelconque à l'égard de notre Eglise ; il ne s'agit point de cela pour le moment.

Bismarck a su si bien lui raconter la fable de la puissance sacerdotale, qu'il croit réellement que le clergé veut lui enlever la meilleure part de ses prérogatives royales.

Mais l'empereur n'a point à prendre les devants contre sa propre Eglise, et les repré-

sentations incessantes qu'on lui a faites sur les dangers dont M. de Bismarck menace les églises évangéliques avec ses projets l'ont déjà rendu fort soupçonneux. Il reste quelquefois seul de longues heures dans ses appartements, et au dehors son extérieur trahit visiblement les inquiétudes qui l'assiègent. Bismarck voit parfaitement que ce qui doit arriver arrivera bientôt. Bismarck est sûr des prédicateurs de la cour, qui favorisent en secret ses entreprises, mais qui se gardent bien de faire paraître leurs sentiments parce qu'ils redoutent l'écrasante supériorité numérique de leurs adversaires dans leur propre église, et ils lui ont rendu des services d'autant plus importants qu'ils ont empêché d'approcher du roi tous les ecclésiastiques qui ne partagent pas la même manière de voir.

Mais Bismarck reconnaît très-bien du moins que les difficultés ont atteint des proportions inattendues. Il ne trouve près de ses collègues qu'un appui bien faible. Abstraction faite du peu de valeur de la plupart, Eulenburg n'a aucun intérêt à la lutte avec l'église. Elle ne lui a fait aucun tort, pourquoi ne la payerait-il pas de retour ? Et telle doit être l'opinion des autres.

Roon, lui-même, n'est pas l'homme sur lequel Bismarck puisse s'appuyer d'une façon absolue, quel que soit l'aveuglement incroyable avec lequel le ministre de la guerre se laisse entraîner par le grand chancelier. Son approbation et sa coopération sont indispensables à Bismarck, non-seulement par suite de l'influence dont Roon jouit auprès de l'empereur, mais aussi parce que ce serait d'un bon exemple dans les cercles militaires. Et de ce dernier côté une opposition pourrait devenir dangereuse.

L'adhésion de Roon à la politique de Bismarck dans les affaires religieuses aurait les meilleurs résultats pour le grand chancelier et contredirait tous ceux qui accusent cette politique de n'être pas prudente et par là même d'être préjudiciable à l'État, d'autant que le ministre de la guerre a la réputation d'un homme pieux et qui fait régulièrement ses prières. Le beau-père de Roon, aumônier militaire évangélique, agit de tout son pouvoir pour engager le ministre de la guerre à seconder Bismarck dans sa politique religieuse. Roon se repent déjà de s'être laissé entraîner trop loin. Sa femme, fille de pasteur, et son fils aîné Waldemar (le fils chéri de la famille), se disent très-malheureux de ce qu'ils appellent les folies de l'époux et du père, et le sollicitent sans relâche d'agir autrement ou de se retirer tout-à-fait des affaires.

En outre, un grand nombre de ses amis et de ses proches ne lui cachent point l'affliction que leur cause son égarement, et il se voit tout à coup condamné à l'isolement même par les personnes qui lui sont le plus chères. Ce qui l'afflige profondément, c'est de voir que Blankenbourg (von Blankenbourg Zimmerhausen est le beau-père du major de Roon) l'a abandonné et qu'on lui a reproché ailleurs de ne pas agir ouvertement contre le gouvernement : on ne sert pas deux maîtres à la fois. Le surintendant général Buschel a eu une entrevue avec

mes soupçons le regard candide de la jeune fille : la jalousie naissait en moi. L'ineffable pureté de ses traits aurait dû m'apprendre que nul souffle de la terre n'avait encore terni le miroir de son âme.

La même pensée vint sans doute au curé de Notre-Dame, car je le vis interroger d'un regard inquiet sa seconde fille d'adoption.

Pendant ce temps, on comblait des plus grands éloges le dévouement de Saint-Lambert ; pour moi, je ne me mêlai qu'avec répugnance à ce concert d'admiration.

Saint-Lambert, hasardant sa vie pour une malheureuse paysanne, n'avait pu s'y laisser entraîner par des sentiments généraux qui lui étaient inconnus. L'instinct secret me dénonçait un calcul et une comédie. Je le savais capable de voir griller toute une population et de rester impassible. Sans aucun doute, une pensée personnelle s'était cachée sous cette action d'éclat. Quel était son but ? Quand je le vis à Paris, je sus qu'il habitait depuis deux mois les environs de Fontainebleau. Son séjour était antérieur de beaucoup à l'arrivée de Claire :

ce n'est donc pas elle qu'il y cherchait.

Ce raisonnement calma mes inquiétudes naissantes, ou plutôt il les détourna, car je m'intéressais à lady Blakstone, l'amie de mes chères cousines, et je sentais autour d'elle la séduction de Saint-Lambert rôder comme autour d'une proie. N'avait-il pas voulu frapper son esprit romanesque en affrontant sous ses yeux une mort terrible ?

Dans cette belle action qu'on exaltait près de moi, je ne voyais plus qu'une infernale spéculation sur la sympathie d'une femme. En d'autres temps, j'aurais trouvé Saint-Lambert admirable d'audace et de rouerie, la chute de lady Blakstone m'eût été fort indifférente ; mais, d'heure en heure, le spectacle que j'avais sous les yeux me convertissait au respect de la famille.

Après le whist, on pria Claire de se mettre au piano et de chanter : de ma vie je n'entendis une voix plus pénétrante et plus naturellement harmonieuse. Elle chanta les Hirondelles, de Félicien David, avec un sentiment qui me fit verser des larmes. Tu sais combien les chants de la voix humaine

m'impressionnent profondément. Quand elle regagna sa table à ouvrage, rougissante et confuse de nos félicitations, je me serais volontiers jeté sur ses mains pour les couvrir de baisers.

— Il n'y a que toi dans le monde qui me fasses aimer la musique, lui dit Berthe.

— Comment une personne aussi accomplie que vous, m'écriai-je, peut-elle ne point aimer l'art sublime que tous les peuples ont mis si haut ?

— Mais, dit Berthe en souriant, vous attribuez un peu légèrement à tous les peuples un goût musical dont, au contraire, le développement est tout moderne.

Ces paroles engagèrent une discussion sur la musique et sur le mérite des arts comparés. Berthe, à peu près seule, persista dans son mépris pour la science musicale de nos jours, qui ne trouva dans tout le cercle d'autre défenseur que moi. Claire, timide et peu raisonneuse, ne se mêlait pas à la discussion ; mais sa voix et son piano ne valaient-ils pas mieux que mes arguments ? M^{me} de Lancade et le chevalier traitaient de déver-

gondage musical les opéras de nos grands artistes ; tout en avouant qu'on y trouvait de fort belles choses, ils déclaraient s'en tenir aux maîtres du siècle dernier. M. de Langenais penchait pour cette opinion : le curé de Notre-Dame proclamait sa prédilection pour la musique militaire et pour le plain-chant grégorien. L'orgue était, selon lui, le seul instrument sérieux. Voici quelle était l'opinion de Berthe :

— La musique est une des formes que revêt le génie humain ; je le reconnais et je n'accepte pas l'accusation d'antipathie musicale. J'ai besoin d'expliquer ma pensée : écoutez-moi donc et comprenez-moi bien.

Ce que le génie de l'homme a pour mission particulière de chercher, ce qu'il a la faculté de formuler, c'est le beau. L'architecture, la poésie, l'éloquence, la sculpture, la peinture, la musique, la danse même, ne sont autre chose que des manières différentes d'exprimer une même pensée, une aspiration identique : le beau. Or, le beau est essentiellement simple : c'est ainsi que tous les peuples civilisés l'ont senti. Toute musi-

Roon et lui a parlé dans l'intimité. Roon était dès l'abord de fort mauvaise humeur ; mais Buschel n'est pas homme à se plier facilement à une pression supérieure. Roon chercha ensuite à lui montrer que sa conduite était justifiée, mais ne pouvant sortir de la démonstration, il se leva, se promena en silence et laissa parler Buschel. Il était en proie à une surexcitation extraordinaire, ce qui ne lui arrive cependant que rarement, et M^{me} de Roon espère que cet entretien ne sera pas infructueux. Voilà la division que cette malheureuse politique sème dans le pays, elle commence aussi à porter ses fruits dans les familles de nos adversaires. Bismarck sait parfaitement tout cela et il doit se hâter parce qu'il lutte pour sa position. On remarque, même dans sa vie privée, l'état de perplexité dans lequel il se trouve, il est d'une humeur malade et son entourage a plus à souffrir que jamais de son impatience et de sa susceptibilité.

Les évêques prussiens se réuniront à Fulda à la fin d'avril ou au commencement de mai pour délibérer sur les résolutions à prendre vis-à-vis des lois ecclésiastiques discutées par le Landtag.

ESPAGNE.

On lit dans le *Courrier de Bayonne* :

« Nous apprenons que la gendarmerie a saisi une certaine quantité de cartouches, qu'une voiture transportait en Espagne. C'est à Ainhua qu'a été opérée cette saisie. »

Nous avons sous les yeux un ordre du général Contreras, commandant l'armée républicaine en Catalogne, où il est dit en toutes lettres : « Quiconque n'est point avec nous est contre nous ; il sera, en conséquence, traité comme ennemi de la patrie et passé par les armes. » Et l'on accuse l'armée royale de traiter trop durement de pareils bandits !

RUSSIE.

On annonce de Saint-Petersbourg que le général Milutine, ministre de la guerre, aurait l'intention de donner sa démission, à cause de l'opposition que rencontrent plusieurs de ses projets sur la réorganisation de l'armée russe. Le général tiendrait en particulier, d'une façon absolue, à substituer aux districts existant actuellement le système des corps d'armée permanents.

ANGLETERRE.

On sait que l'armée anglaise est recrutée uniquement par l'enrôlement volontaire. Voici quelques chiffres qui nous paraissent intéressants sur le nombre d'engagements et celui des désertions dans cette armée, pendant les années dernières. En 1862, le nombre des engagements fut 4,642 ; il y eut 2,895 désertions ; en 1871, recrutés 17,791, et 5,861 déserteurs. Le nombre des désertions est proportionnellement plus considérable dans l'infanterie que dans aucune autre arme.

que qui n'est pas simple est en dehors des conditions du beau.

Pour moi, le prototype en architecture, c'est le style grec, le Parthénon ; à mesure qu'elle s'éloigne de cette admirable simplicité, l'architecture éveille d'autant moins l'idée immortelle du beau absolu. Les basiliques du moyen âge sont des tours de force, comme aujourd'hui les trilles de vos chanteuses, le piano manié par Thalberg et les harmonies de vos orchestres démesurés. Quand le beau se trouve au milieu de ces accessoires, il y est malgré le détail, et non par lui. Chargez le Parthénon de bas-reliefs et de ciselures, il n'y gagnera pas une parcelle de beauté ; pour le bien voir, il faudrait toujours s'éloigner. Il en est de même de la musique savante, que je ne puis trouver belle qu'en échappant à ces détails infinis où la science fait disparaître la simplicité du beau.

Quoi que l'on essaye en poésie, on n'atteindra jamais Homère, qui lui-même demeure bien au-dessous de la Genèse racontant la création du monde. Les nations ont

ROME.

D'après les dernières nouvelles de Rome, les bruits alarmants qui ont circulé sur la santé du Pape sont sans fondement. Sa Sainteté a repris ses audiences.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. de Caumont, le célèbre antiquaire, qui a su donner une si grande impulsion à l'étude de l'archéologie, vient de succomber, à Caen, dans sa 74^e année.

M. de Caumont a présidé, à Saumur, le congrès archéologique de 1862.

Le *Journal officiel* annonce que M. Demange, sous-intendant militaire à Angers, a été nommé officier de la Légion d'Honneur.

Le bruit court, dit le *Journal d'Angers*, que l'on s'est peut-être trop pressé d'annoncer une commutation de peine en faveur de la veuve Bruère. Cette femme se trouve, dit-on, dans un état de grossesse assez avancée. Il y avait donc lieu de surseoir à l'exécution du jugement.

Le jour de Pâques, trois jeunes gens d'Angers se promenaient en canot sur la Sarthe. Par suite d'un faux mouvement, l'embarcation chavira, et les trois canotiers furent précipités dans la rivière, très-profonde en cet endroit.

Deux de ces jeunes gens, bons nageurs, revinrent aussitôt au bateau chaviré et remonterent leur embarcation. Mais ne voyant pas remonter leur camarade, l'un d'eux, le jeune Ernest Lebourvellec, âgé de 18 à 19 ans, se rejeta courageusement à l'eau, ramena son ami à la surface et le conduisit sain et sauf à l'embarcation. (*J. de M.-et-L.*)

Mardi dernier, à Angers, le jeune Auguste Lecomte, âgé de douze ans, cordier chez M. Delahaye, passant derrière un cheval employé au manège, lui cingla les cuisses d'un coup de corde.

L'animal riposta par un coup de pied qui atteignit l'enfant en pleine poitrine ; la mort s'en est suivie vingt-cinq minutes après.

La loi sur l'ivresse a commencé à recevoir son application à Poitiers. C'est une femme qui en a eu l'étreinte. La gendarmerie a également arrêté, sous l'inculpation d'ivresse, un mendiant qui, étant entré dans le chœur de l'église Saint-Hilaire, se mit, sous l'influence du vin, à injurier les ouvriers.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* annonce que les charpentiers de Tours se sont mis en grève mardi.

Un agent de police de la ville de Brest a failli avoir le cou coupé, dans la nuit de di-

manche à lundi, par sa femme, atteinte subitement d'aliénation mentale.

Les timbres télégraphiques, supprimés à la suite des événements de la Commune, seront remis en vente à partir du mois prochain.

Les nouveaux timbres différeront entièrement des timbres créés par le dernier régime.

A la place de la figurine, des chiffres imprimés en gros caractères indiqueront la valeur du timbre. Quant à la couleur, par suite de cette modification, elle sera uniforme pour les timbres de tous les prix.

Demain dimanche aura lieu le premier début de la nouvelle troupe de M. Henri Chantilly. La plupart des artistes qui la composent nous viennent de théâtres de premier ordre, tels que Lille, Rouen, Toulouse, Bordeaux et autres grandes villes.

A l'époque actuelle, réunir un certain nombre de comédiens distingués était chose assez difficile ; c'est cependant ce que vient de faire l'ex-directeur du Théâtre National d'Angers. Espérons que le public saumurois saura reconnaître son zèle et son habileté en assistant à chacune des représentations qu'il doit nous offrir.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la représentation de demain se composera de la *Closerie des Genêts*. Le rôle du fermier Kérouan sera tenu par un artiste déjà avantageusement connu dans notre ville, M. Marius, qui, il y a quelques années, lorsqu'il faisait partie de la troupe d'Angers, se fit plusieurs fois applaudir à Saumur, notamment dans le *Bossu* et dans la *Reine Margot*.

M. Tholozé vient d'être nommé directeur du Grand-Théâtre de Nantes.

C'est avec une troupe d'opéra qu'aura lieu, d'ici quelques jours, l'ouverture de la nouvelle campagne théâtrale.

Les journaux de Poitiers publient le tableau de la troupe d'opéra de M. Filhol, qui doit donner des représentations pendant la saison d'été à Poitiers, Angoulême et La Rochelle.

Il a été lu, à la séance de la Société de statistique de Paris, samedi dernier, un mémoire assez curieux résumant un travail intéressant de M. Thomé de Gamond sur les eaux courantes de la France.

La longueur linéaire des cours d'eau de notre pays est de 131,345 kilomètres : Bassin de la Seine, 14,693 kilomètres ; de la Loire, 32,250 ; de la Garonne, 28,080 ; du Rhône, 17,534 ; du Rhin, 9,050 ; de l'Escaut, 4,150 ; de la Manche, 8,198 ; de l'Océan, 14,357 ; de la Méditerranée, 6,000.

La pente moyenne varie entre 0^m 95 pour le bassin de la Seine, 1^m 23 pour celui de la Loire, 2^m 86 pour celui de la Gironde, et 2^m 28 pour celui du Rhône.

Quant au volume de pluie tombée annuellement, le minimum est de 0^m 63 pour le bassin de la Seine, et de 0^m 93 pour celui du Rhône.

ressemblent trouvent le chemin du cœur par des effets très-simples ; les tours de force peuvent exciter les bravos, mais ils ne causent que l'étonnement. J'insiste sur l'impression sensuelle, et basse par conséquent, qui ne produit jamais le beau absolu.

La musique, si elle veut s'élever et non ramper, doit dédaigner les fioritures dont on la surcharge de plus en plus, à mesure que le goût se déprave par l'abus. Toutes les nations ont des chants populaires, la plupart contemporains de leur berceau ou d'une grande époque, d'un âge de création musicalement parlant : c'est là le beau absolu. Quand la vague des temps aura passé sur l'Europe, il ne restera rien du dévergondage harmonieux qui fait aujourd'hui notre admiration ; mais les noëls de nos pères et le plaint-chant de nos églises traverseront, dans l'avenir, les nouveaux âges de barbarie.

Je me récriai contre cet arrêt ; mais ma cousine me pria d'entendre un de ces vieux noëls bourguignons voués à l'immortalité, tandis que Meyerbeer tombera dans l'oubli.

Claire se remit au piano, et, de sa voix la

Il tombe dans l'année, en France, 400 milliards de mètres cubes d'eau de pluie, dont 46 milliards dans le bassin de la Seine et 94 dans celui du Rhône.

Le bassin de la Seine débite 694 mètres cubes d'eau par seconde, soit, par an, 22 milliards de mètres cubes. La Loire en débite 985 par seconde ; la Gironde 1,478, le Rhône 1,718, l'Escaut seulement 92.

Et dire que ces masses d'eau énormes, qui pourraient rendre de si grands services à l'agriculture par l'irrigation et à l'industrie comme force motrice, restent à peu près inutilisées !

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu jeudi prochain 24 avril, à une heure après midi, au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre.

Les personnes qui voudraient bien donner des lots sont priées de les déposer, avant cette époque, à la cure de Saint-Pierre.

Dernières Nouvelles.

Le *Journal des Débats* veut bien nous apprendre qu'à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. Thiers, les Allemands qui sont à Nancy se sont attablés autour d'un festin d'une abondance au moins tudesque, et y ont convié nos fonctionnaires locaux.

Que les Allemands considèrent comme une date digne d'être fêtée l'anniversaire de la naissance de M. Thiers, cela est licite ; que certains Français s'accordent sur ce sentiment avec leurs ennemis, cela est naturel ; mais que des fonctionnaires publics, des préfets, un ministre plénipotentiaire français banquettent publiquement avec des garnisaires sous un prétexte qui n'a rien d'officiel, lorsqu'un refus n'eût point entraîné constatation d'impolitesse ; qu'à deux pas de notre nouvelle ligne frontière à peine délimitée, à quelques lieues de Strasbourg et des champs de bataille de Wissembourg, de Borny, de Sedan et de Gravelotte, ces Français choquent leur verre contre celui du général Manteuffel et célèbrent la mansuétude récente du magnanime guerrier, nous disons que, si la chose s'est passée comme l'affirme le *Journal des Débats*, c'est un oubli des convenances et un lamentable abaissement.

M. de Manteuffel s'est montré conciliant depuis deux années, nous voulons le croire et l'en remercier. Mais devait-on oublier pour cela que lorsqu'il a poursuivi nos soldats dans le Nord, dans la Normandie et dans l'Est, il s'est fait l'agent le plus implacable de ce système de destruction et de barbarie qui est codifié à l'usage des armées prussiennes ? Le général de Manteuffel a brûlé nos villages, bombardé nos villes ouvertes, fait fusiller nos paysans lorsqu'ils voulaient défendre leur champ et leur chaumière comme lorsqu'ils refusaient de servir d'espions.

Si l'on en veut les preuves, qu'on fasse appel aux officiers et aux soldats qui ont

plus pure, avec une expression inouïe, elle nous chanta une de ces chansons graves et plaintives que les femmes de la Bourgogne chantent depuis mille ans.

— Vous le voyez, reprit-elle, vous avez subi malgré vous la beauté simple de ce chant, vous êtes ému.

Berthe disait vrai, j'étais ému ; mais combien mon émotion se liait-elle à ma sympathie pour les lèvres qui avaient chanté !

— Encore un mot, ajouta ma cousine : chez les peuples, l'art s'est illustré par l'architecture ; le génie s'est traduit par l'éloquence et par la poésie, que les anciens avaient si justement nommée la langue des dieux. Ces trois formes de l'art sont particulières à l'âge de force et d'ascension morale dans l'humanité. La sculpture et la peinture arrivent quand les civilisations sont à l'apogée ; le goût des baladins et des chanteurs, la manie du détail, le terre-à-terre de l'art, sont le privilège de la décadence.

Ceci était déjà vrai du temps de Platon, qui voulait bannir les musiciens de sa république. (*La suite au prochain numéro.*)

combattu ses troupes ; il en est peut-être à Nancy qui doivent s'en souvenir, tandis que ministre, préfet et fonctionnaires peuvent l'ignorer.

Nous ne voulons certes point attacher une importance morale à des propos tels que ceux qui accompagnent ordinairement les libations de cette nature, mais ceux-ci nous ont attristé et nous ont démontré que la France oublie trop vite. Puisse-t-on ne la point rappeler trop tôt au sentiment des réalités !

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. CHANTILLY. — Comédies, drames, vaudevilles, opérettes.

Dimanche 20 avril 1873.

POUR LES DÉBUTS DE LA TROUPE,

LA CLOSERIE DES GENÈTS

Drame en 5 actes et 8 tableaux dont 1 prologue, de Frédéric Soulié.

Bureaux à 7 h. ; rideau à 7 h. 1/2.

TABEAU DE LA TROUPE.

ADMINISTRATION.

MM. Chantilly, directeur-administrateur.

Max, régisseur général.

Verné, bibliothécaire.

René, deuxième régisseur.

Victorien, souffleur.

Chef d'orchestre : M. Grassot.

ARTISTES.

MM.

Marius, grand premier rôle, fort jeune premier rôle (Lille).

Max, grand troisième rôle, des premiers rôles (Toulouse).

Duménil, fort jeune premier rôle, jeune premier (Rochefort).

Dubiaux, jeune premier, premier amoureux (Lille).

Ernestal, père noble, des premiers rôles marqués (Genève).

Chantilly, grand premier comique, rôles de composition, jouera exceptionnellement (Bordeaux et Angers).

Ricquier, premier comique, fort jeune 1^{er} comique (Rouen).

Hems, jeune premier comique, fort second (Tours).

René, fort second comique (Poitiers).

Etevignot, rôles de genre, grande utilité (Angers).

Dubrin, utilité, troisième comique (Cherbourg).

Le petit Louis, rôles d'enfant.

M^{mes}

Hems, premier rôle, jeune premier rôle (Nantes et Tours).

Dorval, jeune première, jeune premier rôle (Nantes).

B. Miroir, ingénuité, première amoureuxse (Angers).

Antonine, coquette, mère noble (Toulouse).

Ricquier, première soubrette (Rouen).

Augustine C., soubrette et coquette (Bordeaux).

René, deuxième soubrette, amoureuxse (Poitiers).

Fernande, deuxième amoureuxse et soubrette (Angers).

Miroir, grande utilité (Angers).

Chœurs et figuration : 4 dames.

OPÉRETTE.

MM.

Ricquier, trial d'opérette.

Duménil, deuxième ténor d'opérette.

Hems, Ernestal, René, chantant aussi l'opérette.

M^{mes}

Dorval, première chanteuse d'opérette.

Ricquier, deuxième chanteuse, dugazon.

Antonine, B. Miroir, Fernande et René, chantant aussi l'opérette.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons.

Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 10^e fascicule, BOR à BRÉ, est en vente.

Les personnes qui emploient l'Huile de Foie de Morue, soit pour elles, soit pour leurs enfants, nous sauront gré de leur faire connaître l'opinion du professeur Cazenave, médecin de l'hôpital Saint-Louis de Paris sur le **Sirop de Raifort iodé de Grimault**, qui la remplace avec avantage.

« J'emploie souvent le **Sirop de Raifort iodé de Grimault** ; c'est un médicament à la fois sûr, doux et facile à manier. Ces conditions le rendent précieux, surtout dans la médecine des enfants. Non-seulement il supplée à l'Huile de Foie de Morue, pour laquelle on rencontre quelquefois une répugnance insurmontable, mais il la remplace avec avantage, quand, au bout de quelque temps, l'effet a été incomplet, et quand le malade n'en peut plus prendre. En somme, c'est un très bon-agent de médication tonique et iodée, dans tous les cas où il importe de continuer cette médication d'une manière soutenue. »

— Dépôt à Saumur, dans les bonnes pharmacies.

LES FRÈRES MAHON

médicins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an ; terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie M^{lle}NIÈRE, place du Pilon.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalsicière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalsicière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, ai-

greurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,331.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (I ère), 25 août.

Monsieur, — La Revalsicière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout ; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalsicière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

F. PERRIOL, marchand.

Cure N° 62,845

Ecraiville (Seine-Inférieure), 27 novembre.

Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalsicière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc.

BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalsicière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalsicière chocolatée vend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 100. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 AVRIL 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.						
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72. . .	55 75	»	10	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. . .	803	»	»	»	»	C. g ^{én} . Transatlantique, j. juill. . .	285	»	7	50	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	79 90	»	»	»	Soc. g ^{én} . de Crédit industriel et . . .	656	25	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70. . .	471	25	1	25	»	»
4 % jouissance 29 septembre. . .	70	»	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	436	25	10	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet. . .	447	50	7	50	»	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . .	»	»	»	»	»	»
Emprunt 1872	91 07	»	07	»	»	»	»	»	»	»							
— libéré	89 60	»	03	»	»	»	»	»	»	»							
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . .	221	»	»	»	»	»	»	»	»	»							
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . .	392	»	»	»	»	»	»	»	»	»							
— 1865, 4 %	438	»	»	1	»	»	»	»	»	»							
— 1869, 3 % t. payé.	282	»	»	75	»	»	»	»	»	»							
— 1871, 3 %, 70 fr. payé.	250	25	»	25	»	»	»	»	»	»							
Banque de France, j. juillet. . . .	4375	»	5	»	»	»	»	»	»	»							
Comptoir d'escompte, j. août. . . .	567	50	»	1	25	»	»	»	»	»							
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. .	480	»	»	5	»	»	»	»	»	»							
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . .	337	50	»	»	»	»	»	»	»	»							

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 05 minutes du matin, express-poste.	—	—	—
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	—	—	—
9 — 02 — — omnibus.	—	—	—
1 — 33 — — soir, —	—	—	—
4 — 13 — — express.	—	—	—
7 — 27 — — omnibus.	—	—	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	—	—	—
8 — 20 — — omnibus.	—	—	—
9 — 50 — — express.	—	—	—
12 — 38 — — soir, omnibus.	—	—	—
4 — 44 — — —	—	—	—
10 — 30 — — express-poste.	—	—	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DES

LOGES

D'une contenance de 181 hectares

Située communes de la Breille et de Brain-sur-Allonnes, près Saumur (Maine-et-Loire).

Cette propriété, à 20 kilomètres de Saumur, à 40 kilomètres de Bourgueil, près des stations de Varennes et du Port-Boulet, desservie par des routes venant de Saumur, de Bourgueil, de Brain, de la Breille et de Vernol-le-Fourrier, comprend :

Château en bon état, servitudes, jardins, prairie et vignes formant clos ; étang, prés, bois, landes, ferme du château ou du couvent, ferme de la Gagnerie, ferme de Villeneuve ;

Belle superficie de bois de futaie, très-belle chasse, pêche.

Entrée en jouissance de suite ; toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter les LOGES, au sieur Urbain HUBÉ, garde de la propriété, et, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1874,

LA FERME DE LA CANCHERIE

Composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, situés au bourg même de Saint-Hilaire-Saint-Florent ;

Et de 36 hectares de terres labourables, prairies artificielles et rangées de vigne ;

Le tout situé commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent ;

S'adresser à M. DE LA FRÈGEOILLÈRE, propriétaire, et à M^e LAUMONIER, notaire. (187)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

Par suite de décès,

Par licitation,

Entre co-héritiers, avec admission d'étrangers,

En l'étude de M^e MÉHOUS.

Le dimanche 20 avril 1873, à midi.

1^o UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 9,

Occupée par M. Balzeau, bottier ;

2^o UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 19 ;

Le tout dépendant de la succession de M^{me} PERREAU BOUGE.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS. (147)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PAINEAU.

Les créanciers de la faillite Paineau, marchand à la Salle-de-Vihiers, sont prévenus de nouveau que la vérification des créances de cette faillite aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal, le mardi 29 avril courant, à midi.

Le greffier du Tribunal, (188) CH. PITON.

Administration des Domaines.

VENTE

D'OBJETS MILITAIRES RÉFORMÉS.

Le 21 avril 1873, à une heure du soir, dans la cour de la Manutention, à Saumur, il sera vendu les objets militaires ci-après réformés :

Assiettes, cuvettes, pots, gamelles, verres, 1 boîte d'instruments de chirurgie, 1 glace, 1 balance, 26 boîtes, 2 tables, 47 litres de vin, chocolat, confitures, riz, haricots, pois ;

Morceaux de draps et couvertures, 250 chemises et 182 kilogrammes de vieux chiffons ;

7 tuniques, 14 vestes, 7 capotes, 3 pantalons et autres vieux effets d'habillements ;

4 montres.

On paiera comptant, plus cinq centimes par franc.

Le Receveur des Domaines, (189) ROBERT.

MAISON ET JARDIN

A LOUER PRÉSENTMENT.

Rue de Bordeaux, n° 15.

A CEDER

Présentement,

UN PETIT MAGASIN D'ÉPICERIE, GRAINETERIE, Mercerie, A la Croix-Verte.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

A VENDRE

UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants.

S'adresser au bureau du journal.

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6.

On demande un apprenti.

NOUVEAUTÉS.

E. BIZERAY

A Saumur,

DEMANDE DES OUVRIÈRES

pour l'atelier de couture.

Saumur, imp. de P. GODET.